

15 décembre 2011 | Le Droit

DES MILLIERS D'ÉLÈVES AU RASSEMBLEMENT ANTI- INTIMIDATION

TORONTO – Des milliers d'élèves torontois ont fait une profession de foi contre l'intimidation, mercredi, dans le cadre d'une campagne pour promouvoir la tolérance entre les murs des écoles. Une foule d'enfants de huit à 14 ans se sont rassemblés au Ricoh Coliseum et ont promis de « rendre la vie plus facile dès maintenant » aux jeunes victimes d'intimidation. Le directeur du principal conseil scolaire de Toronto, Chris Spence, a expliqué que cet événement lançait une campagne plus large pour s'attaquer au phénomène qui touche jusqu'à un enfant sur trois. Le projet a été lancé dans la foulée de suicides commis par des enfants et des adolescents victimes d'intimidation. Le gouvernement ontarien a récemment déposé à Queen's Park un projet de loi pour lutter contre le phénomène. S'il est adopté, il obligerait les écoles à agir pour mettre un frein à l'intimidation, à intervenir au moment approprié et à punir les intimidateurs.

La Presse Canadienne

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 15 déc. 2011 | L'Express Ottawa | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

Sophie Bergeron publie son premier livre

L'imagination débordante de Sophie Bergeron lui a permis, à 13 ans seulement, de publier son premier livre, un conte de Noël intitulé *L'aventure de Vents des Neiges*.



La jeune auteure, élève de l'école secondaire publique Gisèle-lalonde, a fait le lancement officiel de cette première oeuvre, dimanche 4 décembre, devant une foule de quelque 100 personnes et plusieurs invités de marque comme Gisèle Lalonde.

« C'était assez impressionnant, j'étais vraiment contente », dit-elle.

L'aventure de Vents des Neiges raconte l'histoire d'un lutin, Vents de Neiges, prisonnier dans le château de Tête de sapin. Pour s'échapper, il conclut un pacte avec ce dernier qui lui confie la mission de lui rapporter la canne de Noël magique s'il veut être libre,

Pour y parvenir, Vents de Neiges devra relever de nombreux défis et surmonter les embûches, avant finalement de livrer une bataille finale de boules de neige contre son tyran.

« J'ai écrit cette histoire lors d'un projet en écriture en 6e année. L'idée m'est venue comme ça. J'aime beaucoup la littérature fantastique, je lis énormément et c'est peut-être de là que me viens l'inspiration ».



Passionnée de lecture et d'écriture, Sophie Bergeron aime aussi dessiner. Avec sa soeur, elles ont donc soumis des idées à Micheline Labonté pour illustrer le conte et réaliser les personnages.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

CENTRAIDE OUTAOUAIS À 94% DE SON OBJECTIF



PATRICK WOODBURY, LeDroit

Lancée à la mi-septembre, la campagne de financement 2011 de Centraide Outaouais a atteint près de 94% de son objectif de 6654499 \$. C'est ce que la directrice de l'organisme, Guylaine Beaulieu, et le président d'honneur de la campagne, Guy Laflamme, ont annoncé hier après-midi lors d'un point de presse. À ce jour, Centraide Outaouais a donc recueilli 6246764 \$ pour venir en aide aux gens dans le besoin. « Si on compare à pareille date avec les années passées, c'est un résultat vraiment excellent », a déclaré M. Laflamme. La campagne grand public est maintenant terminée. Toutefois, une trentaine d'autres en milieu de travail viennent de débuter ou s'amorceront après les Fêtes. Le bilan final doit être dévoilé le 29 février prochain à l'hôtel de Ville de Gatineau. M. Laflamme est persuadé que l'objectif sera atteint, voire dépassé à ce moment.

Bal de neige

La commémoration de la guerre de 1812 fait des vagues

CHARLES THÉRIAULT
ctheriault@ledroit.com

L'organisation d'activités pour commémorer la guerre canado-américaine de 1812, au parc Jacques-Cartier, lors du Bal de neige, suscite du mécontentement à Gatineau.

Le conseiller d'Aylmer, Stéphane Psenak, juge sévèrement cette idée. « Ce n'est pas le cadre pour le faire, d'autant plus que la Commission de la capitale nationale (CCN) s'est retirée partiellement du financement des activités du Domaine des flocons au parc Jacques-Cartier, en réduisant sa participation de 200 000 \$. Nous avons dû augmenter notre contribution en conséquence. Je questionne la pertinence de com-

mémorer la guerre de 1812 dans le cadre du Bal de neige. C'est une fête de la famille », affirme le conseiller gatinois.

« Je suis surpris d'apprendre ça. On voit qu'il y a une volonté, au gouvernement fédéral, de ramener les symboles de la Couronne britannique un peu partout. Est-ce que c'est le lieu pour le faire? Je ne pense pas. Bal de neige doit rester une fête de famille et on peut rappeler certains faits historiques mais le but principal est d'organiser une fête d'hiver pour toute la famille », a commenté M. Psenak.

Symbole imposé

Le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, trouve ridicule l'idée d'associer le Bal de

neige au bicentenaire de la guerre de 1812. Il y voit une volonté du gouvernement conservateur d'imposer les symboles « canadien » d'extrême droite. « Ça fait partie de cette vision du Parti conservateur et je ne pense pas que ce soit le rôle de la Commission de la capitale fédérale de mêler la guerre de 1812 au Bal de neige », a-t-il commenté.

Le maire de Gatineau, Marc Bureau, a été plutôt évasif sur le sujet. « Je l'ai vu hier lors de la conférence de presse, mais je ne le savais pas avant. J'en ai été prévenu que seulement hier. Je ne sais pas si cet événement va avoir lieu à Gatineau. Il faudra regarder cela avec le comité fêtes et festivals. Je vais regarder ce qui se fait et après ça on verra », a répondu M. Bureau.

Khewa.com
Depuis 10 ans

Une œuvre de Nathalie Coutou

- Bijoux exclusifs
- Art autochtone authentique
- Cadeaux corporatifs
- Trésors contemporains

Heures d'ouverture de 11 h à 17 h - 7 jours sur 7

737 Riverside, Wakefield
819.459.2112

TOUTES NOS BOTTES SONT EN SOLDE
HOMMES ET FEMMES

LE PACHA

Promenades de l'Outaouais 819 561-2767 Galeries de Hull 819 772-1111

LEDROIT, LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2011

Classement de l'article | 15 déc. 2011 | L'Express Ottawa | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

Un joyau du patrimoine d'ottawa

Basilique-cathédrale Notre-dame d'ottawa

Au cours des prochaines semaines, L'express présentera des chroniques historiques écrites en collaboration avec l'archiviste en chef de l'université d'ottawa, Michel Prévost. Dans l'esprit de la préparation des États généraux de la francophonie, plusieurs sujets seront abordés, chaque semaine, en vue de tracer un portrait de la francophonie de la capitale à travers le temps et les empreintes qu'elle a laissées et laisse encore dans le paysage ottavien et ce, que ce soit à travers des bâtiments, des lieux ou des événements marquants pour les Franco-ontariens d'ici.

« L'un des plus beaux lieux de la ville à découvrir », selon les termes Michel Prévost, porte en lui l'histoire de la présence francophone à Ottawa.

La basilique- cathédrale Notre- Dame d'ottawa, communément appelée la cathédrale Notre- Dame, témoigne de la participation des francophones à la construction de la ville qu'est devenue, aujourd'hui, Ottawa.

Le plus ancien lieu de culte d'ottawa

« C'est un bâtiment symbolique pour les francophones, car c'est l'un des plus anciens témoins de leur présence. De plus, c'est l'un des plus beaux joyaux du patrimoine religieux et bâti d'ottawa », explique M. Prévost.

Deux ans seulement après l'arrivée des francophones pour construire le canal Rideau, la petite communauté crée un comité afin de pouvoir bâtir une chapelle catholique.

Sur le site de l'actuelle cathédrale, cédé par le colonel John By, est alors érigée une petite chapelle en bois, en 1832.

Rapidement trop petite pour accueillir les communautés irlandaise et francophone qui la fréquente, elle devient un édifice en pierres. Lorsque les travaux commencent en 1841, les fidèles sont loin de se douter que six ans plus tard, elle deviendra une cathédrale avec la création du diocèse de Bytown.

« Le premier évêque du diocèse, Joseph-bruno Guigues, essaie de regrouper et de réconcilier les deux communautés au sein d'une paroisse bilingue, raconte M. Prévost. C'est d'autant plus important que son diocèse est immense, puisqu'il va des deux côtés de la rivière. Le diocèse de Hull ne sera créé qu'en 1963 ».

Un travail de plusieurs années

La construction extérieure de la cathédrale durera jusqu'en 1865. L'architecte Damas Dandurand réalise en 1858 deux tours jumelles hautes de 54,9 mètres, ce qui représente une prouesse pour l'époque.



LUCIE BÉLANGER ET LUC POUPART Courtiers im
Via Capitale Innovation Agence immobilière
819.428.4050 71, rue Principale, Chénéville



Le parlement ne domine pas encore la colline voisine et la cathédrale règne en maître sur l'horizon de la basse-ville d'Ottawa.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

15 décembre 2011 | Le Droit | MARCMARCANTOINEANTOINEGODIN GODIN

Les Flyers auront besoin d'un effort d'équipe

Lalapresse Presse

MONTRÉAL — Le meilleur joueur de la Ligue nationale (Sidney Crosby) est sur la touche en raison d'une commotion cérébrale.

Le joueur en tête du classement des compteurs de la LNH (Claude Giroux) ? Commotion cérébrale. Celui qui mène la ligue cette saison pour le nombre de buts (Milan Michalek) ? Idem.

Le défenseur qui se positionnait comme principal prétendant au trophée Norris (Kristopher Letang) ? La recrue de l'année la saison dernière (Jeff Skinner) ? Même chose.

Bref, les commotions cérébrales semblent toucher les joueurs élite de la LNH comme jamais auparavant.

Et c'est sans compter Chris Pronger, qui risquait de s'ajouter à la liste à la lumière de tests subis hier à Pittsburgh.

Privés de Giroux et de Pronger, les Flyers de Philadelphie sont tout aussi affligés que les Penguins de Pittsburgh en matière de commotions cérébrales. Mais les hommes de Peter Laviolette tiennent à garder le cap, eux qui sont installés au premier rang de l'association de l'est avec 41 points.

« Pronger, c'est la Bête, comme on l'appelle dans le vestiaire, et tout comme pour Giroux, on souhaite seulement qu'il revienne au plus vite », a indiqué l'attaquant Scott Hartnell.

Claude Giroux, qui menait la ligue avec 16 buts et 39 points en 28 matches, s'est blessé samedi soir lorsqu'il a été frappé derrière la tête par le genou de son coéquipier Wayne Simmonds. Le jeune franco-ontarien avait chuté et Simmonds a tenté sans succès de l'éviter en sautant par-dessus lui.

Effort de groupe

Giroux s'étant établi comme l'un des meilleurs joueurs de la ligue cette saison, son absence force les Flyers à combler le vide de plusieurs façons.

« Il jouait dans toutes les situations et, soir après soir, il était l'attaquant le plus utilisé, a rappelé l'entraîneur-chef Peter Laviolette. Si on le sort de l'équipe, cela prend un effort de tout le monde pour compenser. »

L'absence de Giroux et Pronger fera mal, mais la série de six victoires des Flyers suggère que ceux-ci ne manquent pas de ressources.

C'est que d'autres joueurs ont pris les choses en main, à commencer par le vétéran Scott Hartnell, qui semble en voie de connaître la meilleure saison de sa carrière.

« On semble toujours avoir des gars qui se lèvent pour prendre le flambeau », a observé Hartnell, auteur d'un but à chacun de ses six derniers matches.

Maxime Talbot en est un autre qui prend les bouchées doubles. Mardi, contre les Capitals de Washington, il a été l'attaquant le plus utilisé des siens et a pu ajouter un huitième but à sa fiche.

Pour la deuxième fois en deux ans, Talbot voit le meilleur joueur de son équipe tomber au combat en raison d'une commotion cérébrale. Après le cas Crosby à Pittsburgh, il espère ne pas revivre un cauchemar semblable avec Giroux.

« Ça fait peur à tout le monde étant donné qu'on ne sait jamais combien de temps ça prendra pour s'en remettre, a noté Talbot. Mais il faut demeurer optimiste dans le cas de Giroux. »

Alors qu'ils tentent de tenir le fort, les Flyers sont contents d'avoir au moins pu retrouver à l'entraînement l'aillier Brayden Schenn, qui lui aussi se remet d'une commotion cérébrale. « Je me sens beaucoup mieux aujourd'hui, mais j'ai tenu à donner mes efforts sur de courtes durées », a indiqué le prometteur ailier que les Flyers ont obtenu en retour de Mike Richards.

« Les symptômes ont à toutes fins utiles disparu. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 15 déc. 2011 | L'Express Ottawa | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

« C'est un pas dans la bonne direction » - François Boileau

Désignation de l'université d'ottawa

Le commissaire aux services en français, François Boileau, comme le vice-doyen du Programme de common law en français (PCLF) de la Faculté de droit, François Larocque, saluent la décision du recteur de l'université d'ottawa. Allan Rock a ouvert la porte à des discussions sur la désignation, début décembre.

Emportée dans une tempête médiatique née du colloque sur les 25 ans de la Loi sur les services en français(LSF), l'université d'ottawa a finalement décidé de constituer un groupe de travail avec pour mandat d'« identifier les points les plus problématiques » de la désignation pour l'université.

Favorable à cette démarche, M. Larocque se réjouit que le colloque ait « jeté la lumière sur l'éléphant rose au milieu de la pièce ».

Il attend désormais avec impatience de voir les conclusions du groupe de travail, constitué du doyen de la Section de droit civil, Sébastien Grammond, et du vice-recteur aux études, François Houle.

« Je ne veux pas vendre la peau de l'ours, mais je suis satisfait de voir que les choses avancent. Le groupe va aborder des questions plus pointues sur les conséquences de la désignation. Son mandat est d'agir vite, avec un échéancier court, c'est rassurant ».

Une rencontre était préalablement prévue en janvier entre M. Rock et le commissaire aux services en français, François Boileau. Elle interviendra sans doute plus tard puisque la liste des questions que doit fournir le groupe de travail ne sera pas prête avant le début de l'année, a indiqué M. Houle.

Questions légitimes

Même s'il est en discussions avec l'université sur ce dossier depuis 2010, M. Boileau ne pensait pas que le colloque aurait un tel impact. Il se réjouit d'un « pas dans la bonne direction ».

« Je vais essayer de répondre aux points soulevés par l'université. Il y a un questionnement légitime sur les impacts que pourrait avoir la désignation. Il est sage de la part du recteur de vouloir examiner tous les tenants et les aboutissants ».

Pragmatique, le commissaire plaide pour une désignation partielle, comme l'avaient déjà exprimé Michel Bastarache et Claire Vachon, le 11 janvier 2010, dans leur avis juridique.

« On pourrait imaginer que certains programmes comme la section de common law en français de la Faculté de droit et les services aux étudiants soient désignés. Cela permettrait d'assurer le maintien des services en français, quelque soit la vision de l'administration dans les prochaines années. Ce ne serait pas une demi-victoire, au contraire ».

Dans d'autres domaines, M. Boileau reconnaît qu'il faut faire la part des choses.

« Imaginons qu'un programme de doctorat parvienne à recruter une sommité mondiale pour qu'elle vienne enseigner à l'université d'ottawa. Admettons que cette personne ne parle que l'anglais. Devrait-on exiger que ce cours soit dans les deux langues ? Comment ferait-on ? ».

La désignation partielle laisserait donc une marge de manoeuvre pour l'université. Le commissaire aux services en français indique qu'il faudra définir un protocole d'entente, pour baliser sur quoi le commissariat aux services en français enquêtera ou non.

« C'est un dossier complexe et la décision finale reviendra à l'office des affaires francophones et au ministère de la Formation et des Collèges et Universités », ajoute-t-il.

L'office des affaires francophones (OAF) reconnaît qu'elle n'a jamais eu à traiter des cas similaires.

Sans vouloir s'avancer, L'OAF explique toutefois que si la demande est faite en bonne et due forme, il n'y a aucune raison qu'elle n'aboutisse.



« C'est un magnifique dossier, mais aussi très inhabituel. Compte tenu de la nature de l'organisme, la LSF aurait un impact plus vaste et donc, le dossier risquerait de prendre plus de temps ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 15 déc. 2011 | *L'Express Ottawa*

En route vers de nouveaux sommets

La Fondation de La Cité collégiale organise une expédition en Tanzanie pour relever un défi de taille : l'ascension du mont Kilimandjaro.

« À l'image de La Cité collégiale, nous voulons atteindre de nouveaux sommets, nous fixer des objectifs difficiles, mais atteignables », explique Luc Lapensée.

Avec Yves Bisson, Marie Nathalie Moreau, Gilles Brunet, Paul St-onge, Marc-andré Clément, Patrick Gargano, Jean Bourget, Robert O. Brunet, Pascal Bessette et Ingrid Kirallah, le président par intérim de la Fondation de La Cité collégiale se prépare avec enthousiasme à l'ascension du toit de l'Afrique.

Chaque semaine, le petit groupe s'entraîne sur les sentiers alentours et se retrouve pour un camp d'entraînement dans les locaux de La Cité collégiale.

« On apprend à se connaître dans un autre cadre, c'est aussi un défi collectif ».

L'idée lancée par M. Lapensée, au printemps dernier, a reçu un écho favorable auprès de membres du personnel, du conseil d'administration et des anciens élèves.

Suite à la page 3

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

15 décembre 2011 | *Le Droit*

SERVICE D'OC TRANSPRO GRATUIT DANS LA NUIT DU NOUVEL AN

La Ville d'Ottawa invite ses résidents qui ont l'intention de prendre un verre — et peut-être un de trop — la veille du jour de l'an, à faire D'OC Transpo leur chauffeur désigné. Le passage sera gratuit sur tous les trajets du transporteur public et à bord des véhicules de transport adapté Paratranspo entre 23 h, le 31 décembre, et 4 h, le 1er janvier. Les autobus suivront leur horaire normal du samedi. « Il n'y a pas d'excuse pour conduire après avoir pris de l'alcool, en particulier lorsqu'il existe autant de possibilités de transport sécuritaire », a déclaré le maire Jim Watson. L'an dernier, environ 15 000 personnes ont emprunté un autobus D'OC Transpo pour rentrer chez eux après avoir fêté le Nouvel An.

Ledroit

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

15 décembre 2011 | Le Droit | Louis-denis Ebacher

DAGENAIS ÉCOPE DE CINQ ANS DE PRISON

Le Gatinois qui s'est présenté armé d'une carabine tronçonnée, d'une centaine de balles et d'un couteau de chasse pour aller parler d'intimidation à des enfants du primaire, dans une école du secteur Buckingham, ce printemps, écope d'une sentence de cinq ans de pénitencier fédéral.

Rock Dagenais, 25 ans, avait pris son vélo en choisissant au hasard l'école primaire Saint-Laurent, une école de 400 élèves, le 19 avril dernier. Carabine sous le manteau et couteau à la cheville, Dagenais avait exhibé une partie de son arme à feu à une employée de l'école pour la forcer à le laisser entrer dans une classe. La femme a acquiescé alors que d'autres employées se sont jointes à elle pour parler au suspect, en attendant les policiers, qui l'ont maîtrisé sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée.

Le juge Réal Lapointe, de la Cour du Québec a pris en compte le caractère grave d'une telle situation et le profil perturbé de l'individu pour rendre sa sentence. L'accusé passera les quatre ans et quatre mois prochains dans un pénitencier fédéral.

« Le juge a reconnu le caractère objectif, un des crimes les plus graves, a commenté le procureur de la Couronne, Sylvain Petitclerc. Cependant on fait face à un individu très carencé. »

La décision satisfait l'avocat de la défense, Daniel Cyr. « Compte tenu des facteurs aggravants et du potentiel de 400 victimes, le juge a aussi pris en compte qu'il avait été battu et agressé (par d'autres enfants) dans sa jeunesse. (L'accusé) me dit qu'il est extrêmement fier que ce soit terminé et qu'il est temps de passer à autre chose. »

Rock Dagenais prendra la direction du pénitencier de Rivière-des-prairies pour évaluation. Son avocat souhaite qu'il soit incarcéré dans une aile à sécurité minimum. Une libération conditionnelle pourrait être demandée aux deux tiers de sa peine.

Rock Dagenais a plaidé coupable aux accusations de fabrication et de possession d'une arme prohibée, ainsi que de séquestration de quatre employées de l'école.

« La boucle est bouclée »



Rachel Pilon, une des employés qui a désamorcé la situation, a changé d'occupation depuis les événements. « Je sens que la boucle est bouclée. M. Dagenais a besoin de beaucoup d'aide. Je ne pardonne pas son geste. L'intimidation existe, mais ce qu'il a vécu... Ce n'était pas nécessaire de le faire valoir comme ça. » « À ma connaissance, affirme le président de la Commission scolaire Au-coeur-des-vallées (CSCV), Alexandre Iracà, tous les enfants ont repris leurs activités normalement et tout se passe bien. La CSCV a revu ses protocoles de sécurité. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Teacher: Confession was 'survival instinct'

Teacher: Confession was 'survival instinct'

Sue Yanagisawa, QMI Agency

FIRST POSTED: THURSDAY, DECEMBER 15, 2011 06:44 AM EST | UPDATED: THURSDAY, DECEMBER 15, 2011 06:48 AM EST

KINGSTON, ONT. - A teacher has denied anything sexual ever happened between himself and a boy, despite admitting to police he did it.

In a videotaped interview from Jan. 6, 2009, Kenneth (Gavin) Williamson at first denies anything happened, but then admits to Det.-Const. Jason Cahill he and the boy took part in mutual masturbation and he performed oral sex on the boy.

But he maintained, throughout the interview, that it was the child — now a man in his forties — who initiated and aggressively pursued those sexual encounters.

On the witness stand Wednesday, Williamson took it all back.

When his lawyer, Sean May, asked him directly if he ever had sexual contact with his accuser, he answered “certainly not,” and when asked if he’d ever touched the boy for a sexual purpose, he responded “absolutely not.”

Williamson is charged with committing buggery, indecent assault and gross indecency between 1978 and 1982 while his accuser was growing from a boy of 11 to a young teen.

He has pleaded not guilty to all charges.

Court has heard Williamson and the boy met through a mentoring program to help at-risk children.

The alleged victim testified earlier he was frequently truant in those years and had been caught stealing money from his mother.

Williamson, meanwhile, was earning his bachelor of education degree at Queen’s University’s west campus, between September 1979 and April 1980 — the only time he ever lived in Kingston, he claims. His course required him to perform volunteer work for credit, and consequently, he told jurors, he and a female classmate he was dating at the time both signed up for the mentoring program and were each assigned a young boy.

On the stand, Williamson said he “instantly went numb” when Cahill told him about the charges.

“I couldn’t process,” he said, describing himself as being on “auto-pilot.”

Later, when Cahill outlined the allegations to him at police headquarters, disclosed their source and indicated that he believed something had happened, Williamson said he felt “complete bewilderment, bafflement. I was appalled that somebody would be making accusations like that against me,” he told jurors. “I was saddened to learn who was making the accusations.”

He claimed he at first believed “naively, that we were there to discuss the allegations.” As time went by, however, Williamson said he became convinced Cahill had already decided, on the basis of him being an unmarried male teacher, that he must be guilty.

It was after that, he said, he began confessing to acts he says he never committed.

His perception, he said, was that Cahill was telling him he was going to be charged, but the detective hadn't yet decided if it would be for a violent sexual assault.

It was clear to him, Williamson said, that police hadn't actually investigated the allegations and he would be charged regardless of what he said.

"What I saw was if I didn't try to satisfy him (Cahill) in some way, I was going to go to jail and I was going to stay there until I went to trial," Williamson said.

He told jurors when he began confessing to things he now says he didn't do, "it was survival instinct, to protect my parents mostly," after Cahill said he'd have to talk to them about the allegations that Williamson had been denying to that point.

As to the elements of that confession, May observed his client confessed to acts his accuser denied ever happened and denied other acts the man recalled in great detail.

"I was responding to prompts from the detective, mostly. He was giving me an idea of what he wanted me to say," Williamson said.

The case continues Thursday.